



PRÉAVIS DE GREVE

10 septembre 2025

M. le Président,

La CGT dépose un préavis de grève pour la journée du **10 septembre** pour l'ensemble des agents du Conseil Régional des Hauts-de-France.

La colère sociale est grande. Le projet de budget d'austérité présenté par le gouvernement Bayrou entend réaliser 44 milliards d'économies supportées par les français, dont les agents territoriaux, qui paient la facture des cadeaux fiscaux aux plus riches et subventions aux grandes entreprises!

L'ensemble des annonces est d'une rare violence :

- Une "année blanche", c'est à dire le gel des pensions des retraités, des prestations sociales (aides au logement, allocation adulte handicapés, allocations familiales...), des budgets des services publics, des salaires des fonctionnaires et l'augmentation des impôts et de la CSG. Cela se traduira donc par un appauvrissement de chacune et de chacun de plusieurs centaines d'euros chaque année ;
- Suppression de 2 jours fériés ;
- Déremboursements des médicaments et des consultations, notamment pour les malades en affections de longue durée ;
- Suppression de 3000 postes de fonctionnaires et de nombreuses agences de l'Etat, et non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois. A la région nous connaissons déjà les impacts, dénoncés par la CGT, des restrictions sur les effectifs : postes gelés, départs non remplacés entraînant une dégradation des conditions de travail de ceux restant en poste et de facto la qualité des services publics, choix régional de ne pas renouveler les collègues en CDD sur postes permanents dans les services ou en contrats de projet...
- Braderie du patrimoine de l'Etat et privatisations ;
- Un nouveau tour de vis pour les privés d'emploi.

Ces mesures s'ajoutent à celles déjà imposées dans les derniers mois aux salariés :

- Recul à 64 ans de l'âge de départ en retraite ;
- Une retenue de 10% par jour sur la rémunération en cas d'arrêt maladie ordinaire ;
- L'absence de rétablissement de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA), en vigueur depuis 2008.

La CGT demande le retrait du projet de budget et des mesures de justice fiscale immédiates.

Face aux conséquences des politiques d'austérité sur notre collectivité, elle demande des mesures sur les effectifs et la rémunération.

Nous revendiquons :

- Retour à la retraite à taux plein dès 60 ans ;
- Revalorisation de toutes les pensions à hauteur de l'inflation 2024 ;
- Augmentation de la valeur du point d'indice ;
- Suppression du jour de carence pour toutes et tous et de la mesure baissant de 10 % le taux de remplacement du traitement de base pendant les arrêts de maladie ordinaire ;
- Ouverture rapide de négociations sur l'augmentation du Régime indemnitaire (IFSE) pour l'ensemble des agents ;
- L'ouverture au recrutement de tous les postes vacants et le remplacement des départs ;
- La reconduction des contrats des agents en CDD sur postes permanents dans les services ;
- Les déprécarisations et recrutements dans les lycées pour rattraper la baisse du nombre d'emplois permanents depuis 2016 et couvrir les départs en retraite ;
- L'augmentation du forfait télétravail ;
- Augmentation de la prise en charge employeur dans le cadre du futur contrat de Protection Sociale Complémentaire ;
- Révision des lignes de gestions (critères de promotion et d'avancement) pour poursuivre la reconnaissance des missions exercées, l'amélioration des critères de promotions dans les lycées pour atteindre le même taux d'avancement que pour les agents des services, la prise en compte des examens (ancienneté d'obtention) et concours ;
- Gel des tarifs de restauration pour les agents travaillant dans les lycées ;
- Maintien de la rémunération à 100% du taux de remplacement de la rémunération des congés de maladie ordinaire.

Dans l'attente de négociations sur ces points pendant ce préavis,

Avec nos sincères salutations,

Pour la CGT

Le secrétaire général,

Joseph DEMEULEMEESTER